

Syndicat Intercommunal de  
Fonctionnement et d'Investissement  
du Collège et des Equipements  
Sportifs

S.I.F.I.C.E.S



#### Nombre de Membres

En exercice : 8  
Présents ou représentés : 8  
Votants : 8

#### Suffrages exprimés :

Pour	Contre	Abstention
8	0	0

N° DCS 07/2026

**OBJET :**  
**Participation des communes 2026**  
**- Section investissement**

Date de la convocation le :  
18/02/2026

Délibération transmise au  
représentant de l' Etat le 13/03/2026  
Liste des délibérations publiée sur le  
site internet du complexe sportif de  
l'Oumièrè le 16/03/2026  
[complexe-sportif-de-loumiere.com](http://complexe-sportif-de-loumiere.com)

## DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL DU S.I.F.I.C.E.S

Séance du mardi 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à dix-huitheures, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumièrè à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes Agnès DENIEAU (arrivée après le vote des délibérations), Barbara DESNOYER, MM. Romain BERLAND, David BOSC, Carlos LOGRADO, Sylvain NOUET.

Pouvoir : Mme Agnès DENIEAU a donné pouvoir à M. Patrick GAZEU, Mme Patricia PETIT a donné pouvoir à M. Sylvain NOUET.

**Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.**

**Assistaient à la séance** : Mme Hélène RIBOURG, conseillère aux décideurs locaux trésorerie de Marennes Oléron, M. Lionel ANDREZ représentant élu suppléant de la commune de Saint-Pierre-d'Oléron, M. Gilles MIRAMBEAU, directeur adjoint du collège "Le Pertuis d'Antioche" - Mme Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumièrè.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du comité. M. David BOSC est désigné pour remplir cette fonction.

N° 07/2026

### PARTICIPATION DES COMMUNES 2026 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'analyse financière pluriannuelle et du scénario n°3 retenu par le comité syndical, il est proposé de fixer une participation communale destinée à financer l'investissement relatif au renouvellement du praticable de gymnastique du complexe sportif.

**Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE, le comité syndical :**

Article 1 : **FIXE** le montant des participations communales de la façon suivante :

COMMUNES	Nombre d'élèves 2025 / 2026	ANNEE 2026
Saint-Pierre d'Oléron	206	37 649 €
Saint-Georges d'Oléron	118	21 566 €
Saint-Denis d'Oléron	45	8 225 €
La Brée les Bains	14	2 560 €
<b>TOTAL</b>	<b>383</b>	<b>70 000 €</b>

**AR Prefecture**

017-251701678-20260310-DCS072026-DE  
Reçu le 16/03/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Cette participation permet d'assurer le financement de cet équipement structurant tout en limitant le recours à l'emprunt et en respectant la trajectoire financière adoptée par le syndicat.

Article 2 : **TRANSMET** la délibération au contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Pierre d'Oléron, le 11 mars 2026.

Le Président,  
Patrick GAZEU

